

# Nouveau plan de circulation

## Vers un cadre de vie apaisé

### Un village qui s'asphyxie

En 2015, la mise en circulation de la déviation a mis fin au passage incessant des poids-lourds dans le village ainsi qu'aux nombreuses nuisances provoquées par les camions.

Malheureusement, neuf ans après, le constat est sans appel.

**Le trafic de transit des véhicules légers est toujours aussi important.**

Seulement un tiers des véhicules empruntent la déviation. Aux heures de pointe, la circulation devient difficile et ça ne passe plus !

Les conséquences négatives de cette circulation sont nombreuses, sans parler de son impact sur le cadre de vie :

- Des problèmes de sécurité pour l'ensemble des utilisateurs (piétons, cyclistes et automobilistes).
- Des incivilités (non-respect des priorités et stationnement sauvage dans le centre).
- Des nuisances (pollution de l'air et bruit).
- Un accès piéton dangereux à l'école Paul Doumer (avenue Foch / avenue des Vignons)
- Des commerces fragilisés malgré la rénovation du centre finalisée en 2017.

### Quelques chiffres



**10 300** véhicules traversent le village tous les jours

Seulement **1/3** du trafic de transit emprunte la déviation.

**55%** des déplacements internes de -3km se font en voiture, 31% à pied et seulement 1% en vélo



**12** minutes pour traverser le village en vélo contre 9 minutes en voiture



### Une étude de circulation et une réflexion autour du cadre de vie

Une étude de circulation réalisée par le CEREMA a abouti à un rapport en 2022 dont les conclusions ont permis d'entamer une réflexion autour du plan de circulation afin de redonner de l'oxygène au centre-ville et rendre le cadre de vie plus agréable pour l'ensemble des Farencs. Le rapport préconisait notamment de développer les mobilités douces, de sécuriser toutes les formes de déplacements et de fluidifier la circulation des personnes et des biens.



### Un nouveau plan de circulation pour une meilleure qualité de vie

Le nouveau plan de circulation est le fruit de plusieurs années de réflexion. L'ensemble des élus du conseil municipal a participé à des ateliers de travail organisés courant 2022-2023 qui ont permis d'aboutir au projet actuel.

Une série de réunions sur des thèmes précis a été planifiée tout au long de la mise en œuvre du projet dont la première a eu lieu le 16 mai dernier. Après une phase de rencontres avec les commerçants au mois de mai, une attention particulière sera portée à leurs demandes et inquiétudes.

La concertation de la population et des différents acteurs économiques de la commune se poursuivra à chaque étape de la mise en œuvre du projet.

**Dans les prochaines années, le village pourra retrouver un peu de sérénité grâce aux zones de circulation apaisées.**



Le plan de circulation comporte trois grands enjeux et vise notamment à :

- Améliorer le cadre de vie
- Favoriser la convivialité et l'accessibilité du centre-ville
- Favoriser les modes de déplacement qui ont peu d'impact sur le changement climatique.

### Quels critères d'évaluation ?

L'ensemble des aménagements fera l'objet d'une évaluation après les premiers mois de fonctionnement. Habitants, commerçants et entreprises pourront ainsi s'exprimer dans des ateliers et via des questionnaires. Des contrôles de la qualité de l'air et du bruit ainsi que des comptages de véhicules seront également réalisés.



# Première phase du nouveau plan de circulation

## Bien plus qu'une histoire de sens unique !

### Des zones de circulation apaisées

De nombreux axes sont concernés par des problèmes de vitesse excessive et font régulièrement l'objet de plaintes de la part des riverains. Afin de mieux sécuriser ces routes, plusieurs aménagements visent à ralentir les automobilistes.

**La vitesse autorisée sera réduite à 30 km/h** sur presque toute la commune. Une réflexion est en cours concernant le passage en zone 20km/h dans le centre du village et à la Pomme de Pin autour du groupe scolaire avec la création de « zones de rencontre ».

**Des feux tricolores** seront installés sur l'avenue René Seyssaud et, plus tard à l'intersection de l'avenue du Général de Gaulle et le chemin de la Girarde (feu asservi à la vitesse).

**De nouvelles chicanes** (avenues Paul Eluard, René Cassin et Forbin) et **des coussins berlinois** (avenue du Général de Gaulle) serviront également de « casse-vitesse ».

Mise en œuvre entre juin et novembre 2024



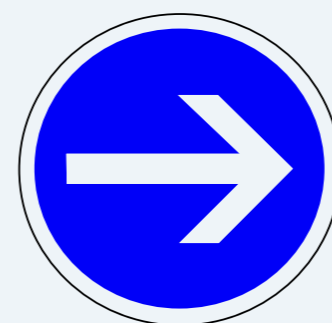
### Quel coût pour la commune ?

En 2023 et 2024, la commune a sollicité un financement à hauteur de 80% auprès du Conseil départemental dans le cadre des travaux de sécurité routière pour un montant total de travaux de 163 473 € HT pour la mise en œuvre du plan de circulation.

Le coût des travaux pour la première phase (Zone 30, sens unique Pasteur/Foch et Emeries, chicanes Nord, feu provisoire avenue René Seyssaud, coussins berlinois avenue Général de Gaulle...) s'élève à :

**64 317 € dont 12 863 € financés par la commune**

### Une circulation à sens unique dans le centre



**À partir de fin juin et pendant une période d'environ quatre mois**, le centre-ville passera en sens-unique (sens est-ouest) entre la cave coopérative jusqu'à la pharmacie de Saint Marc.

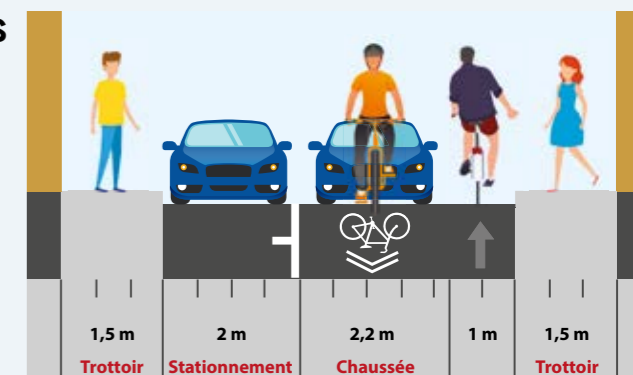
En parallèle, les nouveaux aménagements programmés sur les routes secondaires (chicanes, feux tricolores, sens uniques) ont pour objectif d'augmenter le temps de parcours pour les véhicules qui ne font que traverser le village, que ce soit par le centre-ville ou par les voies au nord et au sud de la commune. L'objectif étant de les inciter à utiliser la déviation.

**Un atelier bilan sera organisé à la fin de cette première période d'expérimentation.**

### Des pistes cyclables et plus de stationnements

Grâce à la place libérée par la suppression d'une voie, une piste cyclable pourra être aménagée dans le centre et de nouvelles places de stationnement en zone bleue 45 minutes seront créées à proximité des commerces.

**Sur les dix prochaines années**, la mise en œuvre d'un plan cyclable permettra de relier les principaux lieux de vie et de loisirs grâce à la multiplication des pistes cyclables et à l'installation de dispositifs de stationnement pour vélos.



### D'autres sens uniques à l'étude



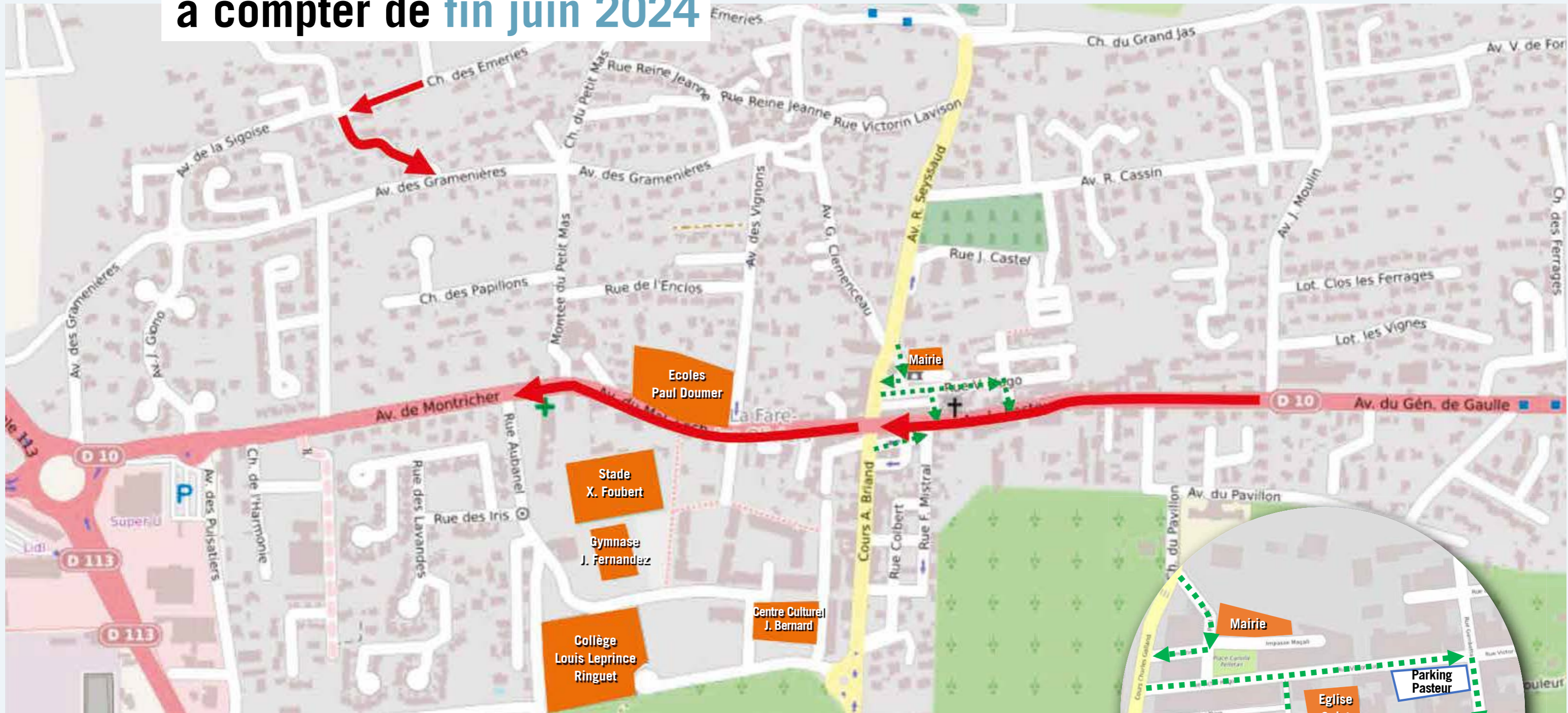
Certaines rues en périphérie sont sous-dimensionnées au regard du trafic routier quotidien. Afin de mieux sécuriser ces voies, l'équipe municipale étudie de nouveaux sens uniques qui feront l'objet d'une concertation préalable. Une communication ciblée auprès des riverains sera réalisée bien avant la mise en place des projets.

- Route des Oliviers
- Rue de l'Enclos
- Chemin de la Pomme de Pin
- Chemin de Favier à la Pomme de Pin

### Une réflexion sur la sécurité et la quiétude devant l'école Paul Doumer

Afin de permettre aux familles d'arriver en toute sécurité à pied ou en vélo au groupe scolaire Paul Doumer, des temps d'échange seront programmés avec les parents d'élèves, les enseignants et les riverains. Une première réunion a eu lieu le 30 mai.

# Nouveaux sens-uniques à compter de fin juin 2024



- Nouveaux sens-uniques :**
- Avenue Pasteur
  - Avenue Foch
  - Chemin des Emeries (partie ouest)
  - Montée des Emeries

- Changement de sens-unique :**
- Rue Victor Leydet
  - Rue Victor Hugo
  - Rue Gambetta
  - Rue Poujoulat
  - Rue Paul Arène
  - Rue Lamartine

